



**8H-18H**

# Vide grenier

**DIMANCHE  
14  
SEPTEMBRE  
2025**

**ELAN  
BASKET  
SORINIÈRES**

**PARC DE LA FILÉE - 44840 LES SORINIÈRES**

**RESTAURATION & BAR**

**18 € L'EMPLACEMENT (6X5M) AVEC VOITURE**

**INSCRIPTION AVANT LE 8 SEPTEMBRE**

INSCRIPTIONS :

elanbasketsorinieres.fr

contact@elanbasketsorinieres.fr

#### Article 1

Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.

#### Article 2

Pour avoir accès à l'emplacement les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir des documents suivants:

- Pour les professionnels: une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et une copie de la carte d'identité.
- Pour les particuliers une copie recto verso de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé.
- Une attestation sur l'honneur de n'avoir pas participé à plus de 2 vide grenier par an.

#### Article 3

L'accès à l'emplacement (6x5m) ne peut se faire que par un seul véhicule, accompagné par une personne de l'organisation. S'il existe un véhicule accompagnant, il devra aller sur le parking prévu à cet effet après avoir déchargé sur l'emplacement .

#### Article 4

**Le déballage a lieu de 6h00 à 9h00 du matin.** Toute personne, se présentant après 9H, se verra refuser l'installation de leur stand même inscription validée.

#### Article 5

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.

#### Article 6

L'organisateur n'est pas responsable des détériorations, des vols ,des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.

#### Article 7

Pour le remballage, les véhicules des accompagnants ne pourront accéder à l'aire d'exposition qu'à partir de 18h.

#### Article 8

Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription, même en cas de non participation ou d'intempéries.

#### Article 9

Les emplacements sont loués sans table ,ni chaise. C'est donc aux exposants de prévoir leur matériel.

#### Article 10

L'organisation se réserve le droit de faire remballer les stands pourvus essentiellement de produits neufs ou de provenance suspecte. Les stands nourriture ou animation sont refusés

Nom : .....(en majuscules)

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél ..... Mail.....

Le dossier doit comporter **obligatoirement** :

- Pour les particuliers : une **photocopie recto verso** de la carte d'identité non périmée du vendeur. ( présent sur place).
- Pour les professionnels : une photocopie de l'inscription. au registre du commerce ( délivré le..... à .....
- **Pour tous** : Immatriculation véhicule (obligatoire) : ..... (avec copie de la carte grise)

Je désire réserver .....emplacement (s) (6x5m) , pour le vide grenier du 14 septembre 2025, je joins un chèque de ..... € (18€ par emplacement) à l'ordre de l'Elan Basket des Sorinières.

**Je déclare avoir pris connaissance des dispositions décrites sur le présent règlement, avoir pris toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance pour ce vide grenier et m'engage à renoncer à tout recours à l'encontre des organisateurs et de la ville en cas de dommage ou vol subi.**

**J'atteste sur l'honneur, de ne pas avoir participé à plus de 2 vide grenier par an.**

Lu et approuvé (en manuscrit)

Date :

Signature

Veuillez envoyer un dossier complet à :

Mairie des Sorinières

Elan Basket

49 rue Georges Clemenceau

44840 Les Sorinières

ou contact@elanbasketsorinieres.fr